

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06

occitaniedm@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE MÉRIFONS

MAS Canet, 1 rue de la Mairie
34800 Merifons

04 67 96 08 33

mairiedemerifons1@orange.fr



ASSOCIATION MAS DES TERRES ROUGES

<https://www.masdesterresrouges.asso.fr/>

► Nos partenaires



FONDATION



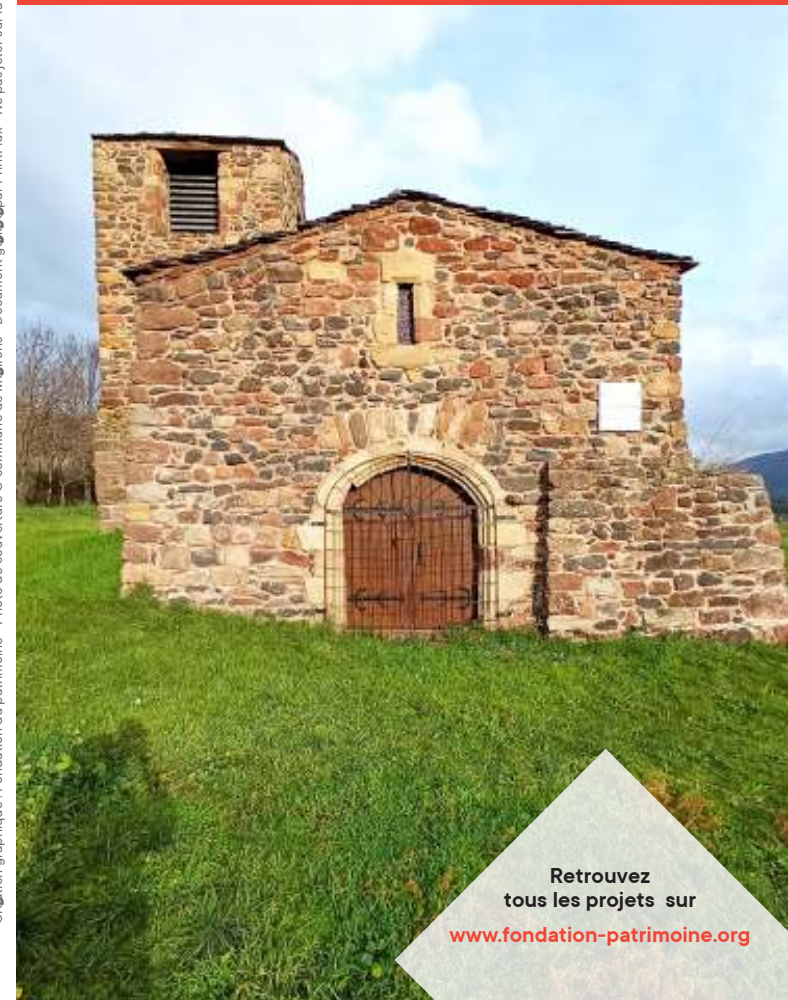
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle Saint-Pierre de Mérifons

34800 MERIFONS



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre église !

◆ ◆ LE PROJET

La chapelle est située dans un site classé et dans une zone Natura 2000 et la restauration ne devra pas modifier les paysages et la biodiversité existante. L'intervention vise en premier lieu à traiter les infiltrations d'eau de la toiture et ceci induira une modification de la présentation générale de la toiture de l'édifice. Afin d'éviter les remontées capillaires, il sera également nécessaire de reprendre les enduits extérieurs et intérieurs, ainsi que la pose de vitraux.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'ancienne église aujourd'hui "Chapelle Saint-Pierre de Mérifons" est située sur l'antique voie allant de Lodève à Narbonne par le col de Merquièze, en rase campagne au coeur de la vallée du Salagou, dans le Grand Site "Salagou-Cirque de Mourèze", à proximité de la dalle paléontologique de la Lieude, entre les ruines du château de Malavieille et la ferme de Mérifons. Visible de la route, elle a été rénovée en 1980 par l'association "Les Amis du Lodévois". Chaque année, une messe y est célébrée à l'Ascension, elle est ouverte à la demande ou pour des visites et de petits évènements.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Le souhait de la commune est de maintenir et poursuivre les activités et les animations existantes. Il s'agit aussi de valoriser le lieu en conservant la tradition ancestrale de la cérémonie religieuse traditionnelle les jeudis de l'Ascension, en ouvrant l'édifice à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, en rendant la visite possible et sécurisée aux personnes en faisant la demande, en permettant la mise à disposition du bâtiment aux associations pouvant faire vivre le lieu (expositions, concerts...). Par ailleurs, à proximité de la dalle paléontologique de la Lieude, la chapelle pourrait être un lieu d'animations pédagogiques autour de la géologie dans le cadre du "géoparc" labellisé UNESCO.

Montant des travaux	123 200€ HT en 4 tranches 2024-2025
Objectif de collecte	10 000.00€
Début des travaux	Printemps 2024



Crédit photos © commune de Mérifons

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La chapelle Saint-Pierre de Mérifons

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/92008

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La chapelle Saint-Pierre de Mérifons

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre